

Maîtrise d'ouvrage

LES TERRES A MAISONS  
3 rue Augereau  
77 000 MELUN  
Tél : 01 64 79 74 59



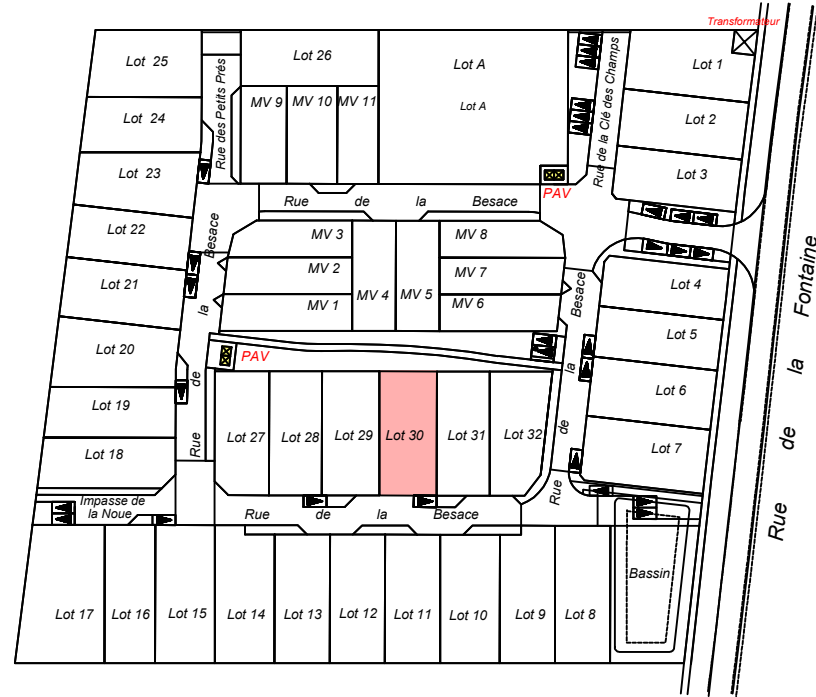
Opération

VAUGRIGNEUSE (91)  
**Résidence de la Besace**

Permis d'Aménager Modificatif n° 091 634 20 10002 M03 du 20/01/2022  
Zone 1AUa1 du Plan Local d'Urbanisme

Lot n°30

Superficie : 337 m<sup>2</sup> - Cadastré Section ZC n°209  
17 rue de la Besace



Emetteur

**GEO-INFRA**

Equipe conception

Architecte - Urbanisme  
**SJL ARCHITECTE**  
52 avenue du 8 mai 1945  
95 200 SARCELLES  
Tél : 09 52 05 02 55 mail : sluzon@sjlarchitecte.com



Bureau d'études VRD - Géomètre-Expert  
**GEO-INFRA**  
3 rue Flobert - BP64  
93 220 GAGNY  
Tél : 01 43 81 90 20 mail : geo-infra@geo-infra.fr



Paysagiste  
**CPA Conseils**  
1 ter rue de la Louvière  
77230 JUILLY  
Tél : 01 64 36 13 20 mail : cpa.conseils@wanadoo.fr



Document

**PLAN DE VENTE ET DE BORNAGE**

Date / Echelle

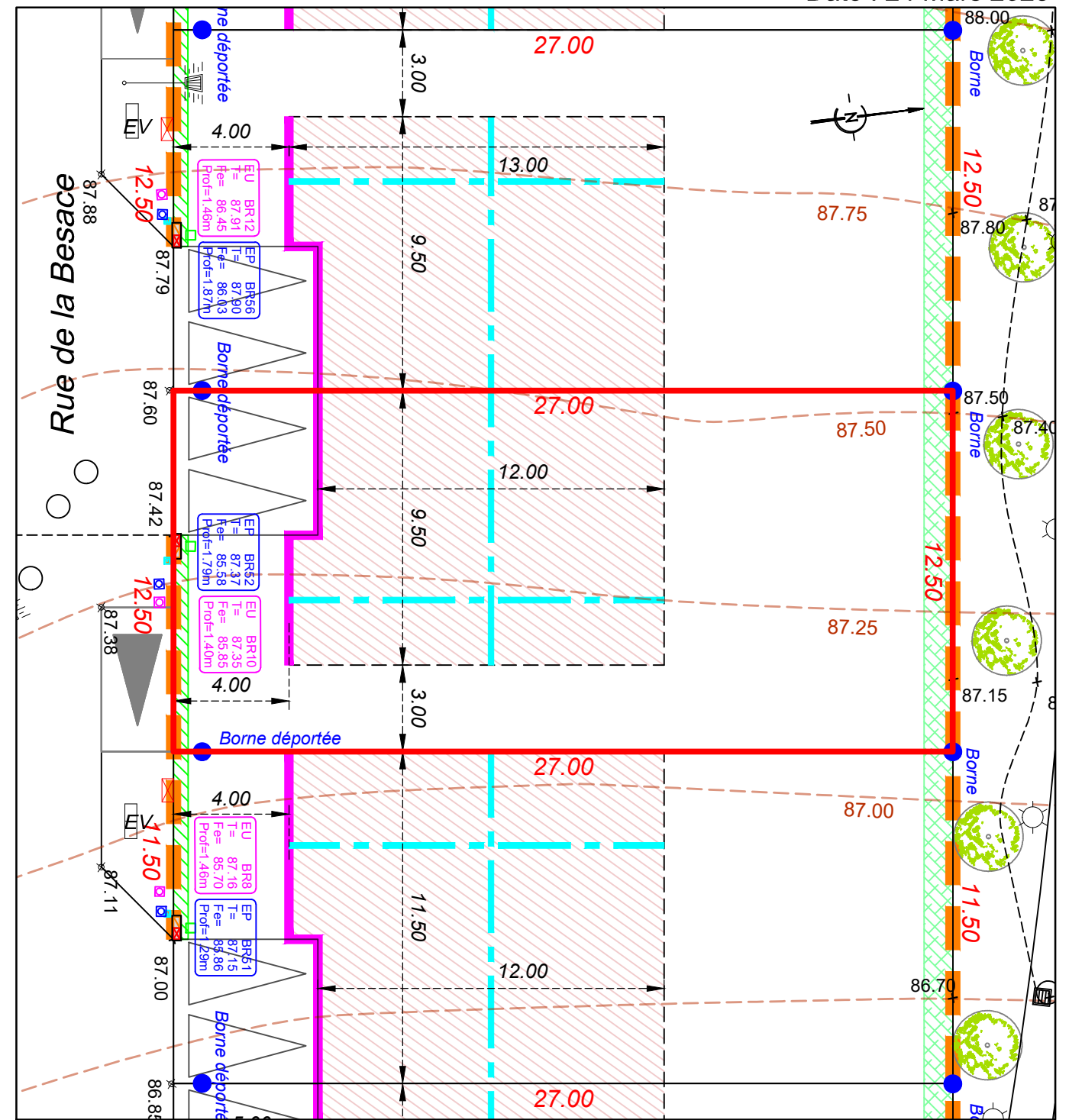
24/03/2023

1/200

**IMPORTANT:**  
L'emplacement des réseaux et les cotes du projet voirie sont ceux du plan V.R.D. Les altimétries des regards de branchement assainissement sont issus du plan de récolement de l'Entreprise TPS du 27/01/2023. Les constructeurs devront vérifier les positions et profondeurs exactes des réseaux avant construction. Compte tenu des activités des chantiers, les constructeurs doivent impérativement vérifier les cotes périmétriques avant construction. Toute anomalie devra être signalée au Cabinet GEO-INFRA. Les cotes altimétriques du terrain naturel sont celles avant travaux et sont susceptibles d'avoir subi des modifications. Il est recommandé aux acquéreurs de faire réaliser une étude géotechnique type G2 sur leur terrain pour définir l'adaptation aux sols de leur future construction (fondations). Il est signalé la présence de drains agricoles sur l'emprise foncière de l'opération. L'attention des acquéreurs est attirée sur le fait que, si lors des travaux de terrassement de leur construction des drains sont découverts sur leur terrain, ils devront en faire leur affaire.

Lot n°30

Affaire: 2019/107 - Echelle : 1/200  
Date : 24 Mars 2023



**LÉGENDE**

- Périmètre de l'opération
- Périmètre du lot
- Citerneau Eau Potable 79.50
- Regard Téléphone 86.25
- Coffret ENEDIS
- Coffret GrDF
- Coffret REMBT
- Muret Technique y compris boîte aux lettres (charge aménageur)
- Candélabre
- Branchements EU / EP
- Points d'Apport Volontaire (ordures ménagères)
- Altimétrie Projet
- Courbes de niveau (TN avant travaux)
- Zone d'implantation de la construction principale et d'éventuelles annexes
- Accès imposé, non clos et perméable (charge acquéreurs)
- Place de Stationnement de l'espace commun
- Retrait minimum de la façade principale
- Sens de faitage privilégié
- Façade / pignon comprenant au moins une ouverture
- Borne ou Borne déportée de 1.00m à l'intérieur du lot sur la limite divisoire
- Borne ou Borne déportée remise en place
- Haie Bocagère (charge Aménageur)
- Haie Bocagère (charge Acquéreur)
- Haie Vive (charge Aménageur)
- Haie intérieur lots (charge Aménageur)
- Haie intérieur lots (charge Acquéreur)
- Arbres (position indicative)
- Clôture (h max:1.50) constituée d'un grillage à moutons + poteaux + fils de tensions (charge Aménageur)
- Clôture (h max:1.50) constituée d'un grillage châtaignier + poteaux + fils de tension (charge Aménageur)